
Adresse du conseil général de Collioure (Pyrénées Orientales), lors de la séance du 9 frimaire an III (29 novembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse du conseil général de Collioure (Pyrénées Orientales), lors de la séance du 9 frimaire an III (29 novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome CII - Du 1er au 12 frimaire An III (21 novembre au 2 décembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2012. pp. 300-301;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2012_num_102_1_19880_t1_0300_0000_6

Fichier pdf généré le 15/07/2019

point que sa destruction est un véritable triomphe pour les citoyens vertueux, jaloux de voir les lois respectées et la liberté s'établir sur les bases de la vertu et de la justice.

Telle est l'expression des sentiments qui animent le conseil général de la commune de Neufchatel, tous les citoyens qui la composent sont pénétrés de la plus vive reconnaissance envers la représentation nationale, ils applaudissent au gouvernement juste et bien faisant qui succède au regne de fer qui s'étoit appesenty sur les français, qu'ils disparaissent donc du sol de la liberté ces etres atroces et sanguinaires, ils la souillent de leur présence.

Que l'exécration publique poursuive les partisans et complices de Robespierre qui siègent aux Jacobins.

Le conseil général jure haine immortelle aux factieux et tyrans de toute espèce, il jure attachement inviolable à la Convention nationale et soumission entière aux lois.

Vive la République ! Vive la Convention nationale !

Suivent 20 signatures.

4

Les membres composant la société populaire de Condom, département du Gers, applaudissent au triomphe de la Convention, qui a soustrait la moitié des Français à la proscription, et l'autre moitié au désespoir et aux larmes.

Mention honorable, insertion au bulletin (8).

[La société populaire de Condom à la Convention nationale, Condom, le 13 brumaire an III] (9)

Législateurs,

Ce n'était point assez pour vous d'avoir abbatu les têtes impures des derniers triumvirs, il vous fallait encore rendre impuissants les efforts combinés de leur infâmes suppôts. Les monstres ! héritiers des vices de Robespierre, ils ne voulaient éterniser ses mesures sanguinaires que pour renouveler ses crimes et tuer plus sûrement la liberté. Par votre attitude énergique et majestueuse qui vous rend de plus en plus dignes du grand peuple que vous représentez, vous avez terrassé et forcé au silence ces singes en patriotisme qui ne respiraient que meurtres et carnage pour nous replonger bientôt dans le chaos et l'ignorance et dans les horreurs de la plus affreuse tyrannie.

Législateurs ! par ce nouveau triomphe qui vous honore, en substituant l'humanité et la justice à la terreur qui aurait insensiblement glacé tous les cœurs, et rétréci toutes les âmes, vous avez soustrait la moitié de la nation à la proscrip-

tion et à la mort, et arraché l'autre moitié au désespoir et aux larmes. Que ceux là désormais qui ont été constamment les amis de la Révolution, forts de leurs consciences, qu'ils voyent, vivent paisiblement sous la sauve garde des loix, mais que tous les mauvais citoyens soient toujours dans la crainte et dans le tremblement ; qu'ils sachent que leurs manœuvres perfides n'échapperont point à la surveillance des sociétés populaires ni leurs têtes coupables aux terribles effets de la vengeance nationale.

Fidèles mandataires du peuple ! La France entière accueilli avec transport le nouveau développement de vos principes, consigné dans votre adresse du 18 vendémiaire. Inviolablement attachés à la Convention nous vous offrons en hommage notre part de la reconnaissance publique.

Maintenez le gouvernement révolutionnaire jusques à la paix. Remplissez l'engagement que vous avez contracté de rester à votre poste. Soyez toujours ce que vous êtes, grands, fermes, énergiques.

Bientôt, en dépit de toutes les puissances coalisées de l'Europe et de tous les conspirateurs et les traitres, vous aurez la gloire d'avoir irrévocablement sauvé la patrie et assis la République française sur des bases solides et inébranlables.

Suivent 64 signatures.

5

Le conseil-général de Collioure, département des Pyrénées-Orientales, invite la Convention à rester à son poste, et applaudit aux mesures vigoureuses prises pour déjouer l'intrigue, et faire disparaître la terreur et la tyrannie.

Mention honorable, insertion au bulletin (10).

[Le conseil général de la commune de Collioure à la Convention nationale, Collioure, le 12 brumaire an III] (11)

Représentants,

Nous avons entendu la lecture de votre adresse aux peuple françois, nous y avons vu avec plaisir les principes que nous professons depuis longtemps ; vous dites qu'il faut épargner l'erreur et ne frapper que le crime, que l'homme immoral doit être banny de la société, et que le citoyen paisible et amy des lois doit y trouver paix et sécurité.

Voilà la sévérité, d'accord avec la justice, voilà des principes dignes du grand peuple que vous représentez. Il vous appartient, représentants de les proclamer et de les mettre en vigueur, ils rallieront, soiés en surs, les citoyens vertueux et serviront à reconnoître les intrigants, nous les

(8) P.-V., L, 170-171.

(9) C 328 (2), pl. 1458, p. 2.

(10) P.-V., L, 171.

(11) C 328 (1), pl. 1447, p. 38.

destestons, sous quelle forme qu'ils se présentent et nous leur avons juré une guerre éternelle.

Continués représentants, continués vos glorieux travaux et n'abandonnés le vaisseau de l'état, qu'après l'avoir conduit à son port, son véritable timon est le gouvernement révolutionnaire, tant qu'il sera entre les mains de timonniers habilles et vertueux, il passera sans dangers à travers tous les écueils; mais s'ils venoit à nous abandonner, ou à l'oublier un instant, le moindre roc seroit capable de le submerger.

Nous ne voulons d'autre puissance que celle de la Convention nationale, à qui nous nous rallions toujours, comme au véritable et unique centre de la gloire et de la félicité du peuple français.

Vive la Convention nationale, vive la liberté, l'égalité et la République.

COLON, HOSRABRICH, *officiers municipaux*,
SERGE, *agent national*
et 8 signatures de notables.

6

Le conseil-général d'Issoudun, département de l'Indre, félicite la Convention sur son énergie, et jure de répondre à la confiance, en répandant l'esprit d'ordre et de justice proclamé dans l'Adresse aux Français.

Mention honorable, insertion au bulletin (12).

[*La société populaire d'Issoudun à la Convention nationale, Issoudun, le 18 brumaire an III*] (13)

Citoyens législateurs,

La Convention par son adresse au Peuple, a répandu la consolation et la lumière dans le cœur et l'esprit des bons citoyens; lue au peuple dans cette commune à la fête de vendémiaire, elle lui a fait connaître que la victoire et la justice concourent ensemble à la splendeur et au bonheur de cet empire.

Citoyens, achevez votre ouvrage annoncé par cette adresse, que ces êtres qui par une destination monstrueuse semblent être nés pour la destruction de leur espèce rentrent dans le néant; que les dilapidateurs de la fortune publique qui couvrent du voile du patriotisme leurs richesses mal acquises n'échappent point au glaive de la justice; que les personnes et les propriétés trouvent dans la loi la protection qui leur est due; que les citoyens qui s'attachent à la chose publique, non pour satisfaire leur ambition et leur cupidité mais par amour pour elle-même, que ces hommes modestes et qui sont riches de

(12) P.-V., L, 171.

(13) C 328 (1), pl. 1447, p. 39. *Bull.*, 11 frim. (suppl.).

la vertu, que les vrais patriotes en un mot, ne soient point découragés par le triomphe du crime et la République est sauvée.

Pour nous magistrats appelés par le vœu du peuple pour seconder vos travaux, nous nous efforcerons de plus en plus à répondre à sa confiance en faisant exécuter les loix, et en répandant l'esprit d'ordre et de justice que vous avez proclamé.

Le conseil général permanent de la commune d'Issoudun, département de l'Indre.

Suivent 26 signatures.

7

Le société populaire d'Issoudun [-Létrieux], district d'Aubusson, département de la Creuse, félicite la Convention sur la destruction des factions, et l'invite à continuer d'affermir le trône de la liberté et de l'égalité.

Mention honorable, insertion au bulletin (14).

[*La société populaire d'Issoudun-Létrieux à la Convention nationale, Issoudun, le 10 brumaire an III*] (15)

Citoyens représentants du peuple,

Sous le règne sanguinaire des triumvirs la justice était morte. L'homme probe était confondu avec le vil intrigant, l'odieux conspirateur; le glaive de la loi, cette arme terrible qui ne doit jamais se teindre que du sang du coupable, mêlait à ce sang impur le sang de l'innocent.

Grâces à l'heureuse Révolution du neuf thermidor, l'arbitraire a disparu et la force de la loi plane sur toutes les têtes: vous avés depuis consacré des principes dignes des représentants d'un grand peuple, et votre adresse aux français est sur garant qu'ils ne seront plus méconnus.

Notre bonheur est votre ouvrage. Continués, achevés d'établir le trône de la liberté et de l'égalité et les fastes de l'histoire vous compteront au nombre des bienfaiteurs du genre humain.

Les membres de la société populaire d'Issoudun.

Suivent 25 signatures.

8

Le conseil général de la commune d'Auch, département du Gers, remercie la Convention de son Adresse aux Français, et jure de lui rester inviolablement attaché.

(14) P.-V., L, 171.

(15) C 328 (2), pl. 1458, p. 3.